

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
---------------	---------	----------

Enseignants	Amand Arnd ;Berton Clément ;Blanckaert Ludovic ;Coton Gauthier ;Outers Martin ;Weiss Emmanuelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Dans le prolongement des acquis du projet d'architecture 2, les projets proposés au cours de projet d'architecture 3 se particularisent par les programmes principalement liés aux thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'espace public, le rapport au paysage et au contexte environnemental, • Réflexion sur l'espace habité, plus particulièrement l'habitat collectif inséré dans le tissu urbain, • Rationalité du projet, maîtrise constructive et technique. <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, l'atelier de projet d'architecture 3 intègre ces données dans l'acquisition progressive de la compétence à concevoir le projet d'architecture, à comprendre et appliquer des connaissances en lien avec la matérialité d'un projet.</p> <p>L'étudiant-e aura conforté la connaissance de son processus de conception afin d'aborder le cycle de Master.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <u>Acquis d'apprentissage spécifiques</u></p> <p>A la fin de ce cours, l'étudiant-e est capable de concevoir un projet d'architecture en réponse à une question contextualisée et ce, en intégrant les enjeux du développement durable. L'étudiant-e est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser une situation donnée, en identifier les enjeux et énoncer des intentions architecturales en prenant position, • Composer un projet d'architecture avec cohérence, sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes de la discipline, • Communiquer et représenter le projet d'architecture, en traduisant les intentions et leur matérialisation, par l'argumentation orale, la maquette et le dessin. <p>Projet d'architecture 3 vise ces objectifs généraux sur le mode de la confirmation, pour donner suite aux modes de l'initiation et de l'exploration convoqués par les cours Projet d'architecture 1 et 2. L'étudiant-e aura conforté la connaissance de de son processus de conception afin d'aborder le cycle de Master.</p> <p><u>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. • AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. • AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains. • AA1.4 Composer les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement. • AA1.5 Composer un projet de manière créative. • AA1.6 Introduire les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles. • AA2.5 Représenter avec maîtrise un processus créatif. • AA2.6 Représenter des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques. • AA3.3 Connaître et appliquer des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. • AA3.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques. • AA4.3 Connaître et appliquer les contenus de disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture. • AA4.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux. • AA5.3 Argumenter en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>u cours de l'année, les étudiant-es travaillent à la conception d'un projet par quadrimestre. À la fin de l'unité d'enseignement l'étudiant-e sera capable de :</p> <p>(1) Concevoir un projet S'approprier la conception du projet d'architecture: > par l'observation, l'analyse la compréhension et l'interprétation, des situations architecturales existantes étudiées > par la manipulation des espaces d'une relative complexité > par la mise en forme d'un projet architectural regroupant de toutes les dimensions fondamentales (contextes, usages, temporalités, matérialités) explorées dans tous les projets abordés en cycle bachelier.</p> <p>(2) Expérimenter une démarche artistique De nourrir sa démarche en expérimentant et réinterprétant des modes opératoires afin de proposer des réponses singulières à une question posée. De justifier et communiquer les raisons de ses choix par rapport à des situations et des préoccupations contemporaines.</p> <p>(3) Se constituer une culture architecturale De se constituer un corpus de références, l'analyser, rendre compte et de s'approprier la démarche sous-tendue. Il-elle sera capable de décrypter et de réinterpréter des situations existantes concernant le bâti et les aménagements d'espaces extérieurs.</p> <p>(4) Situer son action D'élaborer une analyse élargie du contexte du projet : matériel et immatériel (physique et culturel) pour en révéler les enjeux. Par ces analyses, il-elle identifiera les constituants du contexte dans le but de se les réapproprier pour la conception du projet. Il-elle présentera synthétiquement ces analyses sous forme graphique, écrite et orale.</p> <p>(5) Concrétiser une dimension technique Explorer des hypothèses constructives, structurelles et techniques simples en cohérence avec les idées du projet. Proposer des solutions constructives, structurelles et techniques d'une relative complexité en adéquation avec les intentions et les contextes du projet.</p> <p>(6) Exprimer une démarche architecturale Exprimer la démarche de projet par les codes de représentation conventionnels. Exprimer clairement et synthétiquement les fondements de ses (ou d'une) idée(s) par divers moyens graphiques, écrits au choix de l'étudiant.e. Manipuler le dessin, les maquettes ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.</p> <p>(7) Adopter une attitude professionnelle Organiser, développer et synthétiser un travail individuel ou/et collectif. Poser une réflexion individuelle cohérente et personnelle basée sur les différents points de vue des intervenants du projet (enseignant.e.s, personnes extérieures...).</p> <p>(8) Poser des choix engagés Formuler une proposition qui fait sens face à une situation de projet spécifique. Étayer cette idée par l'expression claire des objectifs poursuivis. Collaborer par le projet à l'amélioration et au développement de l'intérêt collectif. Expliquer la signification politique de son activité par les prises de position architecturales. Adopter une posture éthique dans la conception du projet. L'ensemble de ces acquis font l'objet de deux évaluations distinctes. La première évaluation est continue. Elle porte sur le processus du projet. La seconde évaluation porte sur le résultat de ce processus, soit l'objet architectural présenté au jury. Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens, l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette unité d'enseignement lors de la session de septembre. En effet l'unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique. La présence des étudiant.e.s à chacune des séances d'atelier est donc vivement conseillée. Les répartitions et modalités de ces deux types évaluations sont précisées en début d'atelier. Elles peuvent varier d'un quadrimestre à l'autre. La note globale est la moyenne des notes reçues par l'étudiant.e au Q1 et au Q2.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Les étudiant-es travaillent, tantôt en groupe, tantôt individuellement. Les étudiant-es sont aussi amené-e.s à faire quelques visites architecturales et voyages d'études. Les méthodes d'enseignement sont précisées à l'étudiant-e dans chaque énoncé en début de projet.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Les projets se développent dans un contexte territorial : les analyses de site et les propositions architecturales qu'elles supportent s'articulent de l'échelle urbaine ou rurale à celle de la pièce et du détail constructif. Une attention particulière est donnée sur l'emboîtement de ces différentes échelles et l'influence qu'elles ont entre-elles. Au Q1, le programme du projet réside dans la conception d'un équipement, alors qu'au Q2, il s'agira de concevoir des logements collectifs.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>L'outil principal de communication avec les étudiant.e.s est la plateforme MOODLE. Les étudiant.e.s participant à l'atelier s'y inscrivent dès le premier jour de l'année académique.</p>

Autres infos	Une bibliographie sera communiquée par les titulaires lors de l'énoncé du projet. Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. Toute utilisation sera signalée et les prompts (ensemble des instructions données à l'IA) seront communiqués lors de la présentation du travail en question.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	20	LARCT1212	